



SYNERGIE
HUISSIERS13

75, Rue M.Berthelot - Antélios F 13290
AIX-EN-PCE

Commissaires de Justice associés

Alain COUDERT Michel DUCOS
Xavier TITTON Didier AUBERT
Frédéric ARLAUD Yannick SIMEONE
Romuald ASSOUS Laura NGUYEN
Anaïs SABATIER Eva GOUIRAND
François RAOUX

Huissier de Justice salarié

Patrick BIANCHI

Référence à rappeler : 206 / 2753417

Responsable : AN

Téléphone: 04 13 59 83 12

Fax : 04.42.92.82.87

Mail : services.actes@synergiehuissiers13.fr

Site internet :

<https://www.synergie-huissiers-13.fr>

**Société civile professionnelle
Multi-Offices de Commissaires de Justice**

(Siège social) 21 rue Bonnefoy 13006

MARSEILLE

22 avenue du Peymian 13600

LA CIOTAT

ZA Les Milles - Antélios Bât. F

75, rue Marcellin Berthelot 13290

AIX-EN-PROVENCE

2 rue de l'Ancien Collège 13150

TARASCON

Ouverture au public du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30

**ACTE
DE COMMISSAIRE
DE JUSTICE**

EXPEDITION

Paiement CB sécurisé en ligne :
<https://www.jepaieparcarte.com/0202>

Caisse des Dépôts et Consignations
IBAN:FR48 4003 1000 0100 0043 6395 S 76
BIC: CDCGFRPPXXX

Coût de l'acte : Décret 2018-230 du 26 février 2018
Emol. Art R444-3 C Com. 219,16
Emolument complémentaire...mémorandum
Transp. Art A.444-48 7,67
Total H.T. 226,83
Total TVA 45,37
Affr. Art A.444-48(1) 2,86
Total Eurs TTC 275,06

delivract. GROUPEMENT
DES OFFICIERS VENDEURS

**PROCES VERBAL DESCRIPTIF A FIN DE SAISIE
IMMOBILIERE**

Articles R.322-1 à 3 du Code des procédures civiles d'exécution

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX ET LE QUINZE DECEMBRE

Durée de référence minutes 60

A LA REQUETE DE :

B-SQUARED INVESTMENTS S.à.r.l., société à responsabilité limitée au capital de 102.000 €, dûment établie et existant conformément aux lois de droit du Luxembourg, dont le siège est à 9 rue Joseph Junck 1839 Luxembourg enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro d'enregistrement B261266 agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés ès-qualités audit siège

venant aux droits de la SAS VERALTIS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée NACC) suivant cession de créances en date du 30 avril 2022, NACC SAS venant elle-même aux droits de la banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, coopérative à forme anonyme et capital variable, dont le siège social est situé à Lyon (3^{ème}) 4 boulevard Eugène Deruell, identifiée au SIREN sous le numéro 605 520 071 et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Lyon, venant aux droits de la banque Populaire Loire et Lyonnais et la banque Populaire du Massif central suite à la cession de créance intervenue le 24 avril 2017.

Par acte de cession de créances en date du 30 avril 2022, la société VERALTIS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée NACC) a cédé l'ensemble de ses créances à B-SQUARED Investments SARL, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 9 rue Joseph Junck, L-1839 LUXEMBOURG, ci-après dénommée (« BBSV ») dont celle détenue à l'encontre de Madame

Par acte du même jour, la société BBSV a mandaté la société VERALTIS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée NACC) pour le recouvrement des créances cédées.

Depuis le 29 septembre 2022, la société NACC a changé de dénomination sociale et s'appelle désormais : VERALTIS ASSET MANAGEMENT.

Nous, S.C.P. SYNERGIE HUISSIERS 13, société civile professionnelle Multi-Offices de Commissaires de Justice associés, ayant son siège social 21 rue Bonnefoy à MARSEILLE (13006), un office à la résidence d'AIX-EN-PROVENCE (13290), ZA Les Milles - Antélios Bât. F - 75, rue Marcellin Berthelot, un office à la résidence de TARASCON (13150), 2 rue de l'Ancien Collège, et un bureau secondaire à LA CIOTAT (13600), 22 avenue du Peymian, agissant par l'un d'eux soussigné,

Agissant en vertu du titre exécutoire:

- un jugement contradictoire et en premier ressort rendu par la 1^{ère} Chambre B du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE d'AIX EN PROVENCE en date du TRENTE JANVIER DEUX MILLE DOUZE (30 JANVIER 2012).
- un jugement rectificatif rendu par défaut et en premier ressort rendu par le TRIBUNAL JUDICIAIRE de AIX EN PROVENCE en date du VINGT-HUIT MARS DEUX MILLE VINGT-DEUX (28 MARS 2022)
- Un arrêt en rectification d'erreur matérielle contradictoire rendu par la COUR D'APPEL de AIX EN PROVENCE en date du VINGT-QUATRE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-DEUX (24 FÉVRIER 2022), notifié à avocat par R.P.V.A. en date du VINGT-CINQ MAI DEUX MILLE VINGT-DEUX (25 MAI 2022) ,

Conformément aux dispositions des articles L.322-1, R.322-1 et suivants du code des procédures civiles d'exécution, et en suite d'un commandement de payer à fin de saisie immobilière précédemment signifié.

Nous nous sommes transportés :

A TRET'S (13530), 485 Route de Puylobier, figurant au cadastre de ladite commune Section CH n°393, lieudit « LA BURLIERE ET PIERRE LONG » pour 00ha 64a 96ca, et Section CH n°60 lieudit « 485 Route de Puylobier » pour 00ha 53a 13ca, soit une superficie totale de 01ha 18 ca 09ca

Appartenant à

Afin de dresser le présent procès-verbal de description

Me transportant à ladite adresse accompagnée des personnes suivantes dont l'assistance a été nécessaire en l'absence de

- ABC DELTA OUVERTURE Serrurier
- ©AVOVENTES.FR Témoin
- AVOVENTES.FR Témoin

Et en présence de , expert au sein de la société GENERAL SERVICES (DIAGNOSTICS IMMOBILIERS), requis par nous, nous avons dressé le descriptif ci-après :

I. DESCRIPTION DES LIEUX, COMPOSITION ET SUPERFICIE :

Le bien dont il s'agit est situé au Nord de la commune de TRETZ 13530 dans le département des Bouches du Rhône.

La commune de TRETZ est située au Sud de la Montagne Sainte Victoire, au pied du Mont Olympe, dans la vallée de l'Arc.

Elle se trouve à 25 minutes de AIX EN PROVENCE et 45 minutes de MARSEILLE.

Le bien est établi sur les parcelles CH n°393 et CH n°60.

Il s'agit d'une maison individuelle surélevée d'un étage.

• EXTERIEUR

L'accès à la parcelle s'effectue depuis la route de Puyloubier par un portail métallique double battant pourvu d'un système d'ouverture et fermeture automatique.

Depuis le portail, nous cheminons en direction de la maison, au travers d'un terrain arboré et complanté d'arbres.

A droite de l'entrée dans la maison, présence d'un ancien puit.

Nous constatons à gauche de la maison, un jardin.

Présence d'une piscine et son volet immergé, actuellement fermé.

Un ouvrage est en cours de réalisation à proximité de celle-ci.

Un abris de jardin empierré dépourvu de porte est également présent côté chambres.









- **INTERIEUR**

L'immeuble est d'une superficie Loi Carrez de 202.53m².
Surface au sol au total : 412.26 m²

La superficie du bien est détaillée dans le rapport de métrage annexé au présent.

De manière générale le sol de l'ensemble des pièces composant ce logement est carrelé, hormis dans la cuisine où le sol est revêtu d'un parquet.

Les murs composant les différentes pièces sont enduits de plâtre ou peinture.

Les menuiseries des ouvertures sont en aluminium. Certaines sont en bois.

Les portes de communication sont en bois.

Les fenêtres et portes-fenêtres sont pourvues de double vitrage.

Absence de trappe de visite permettant d'accéder aux combles.

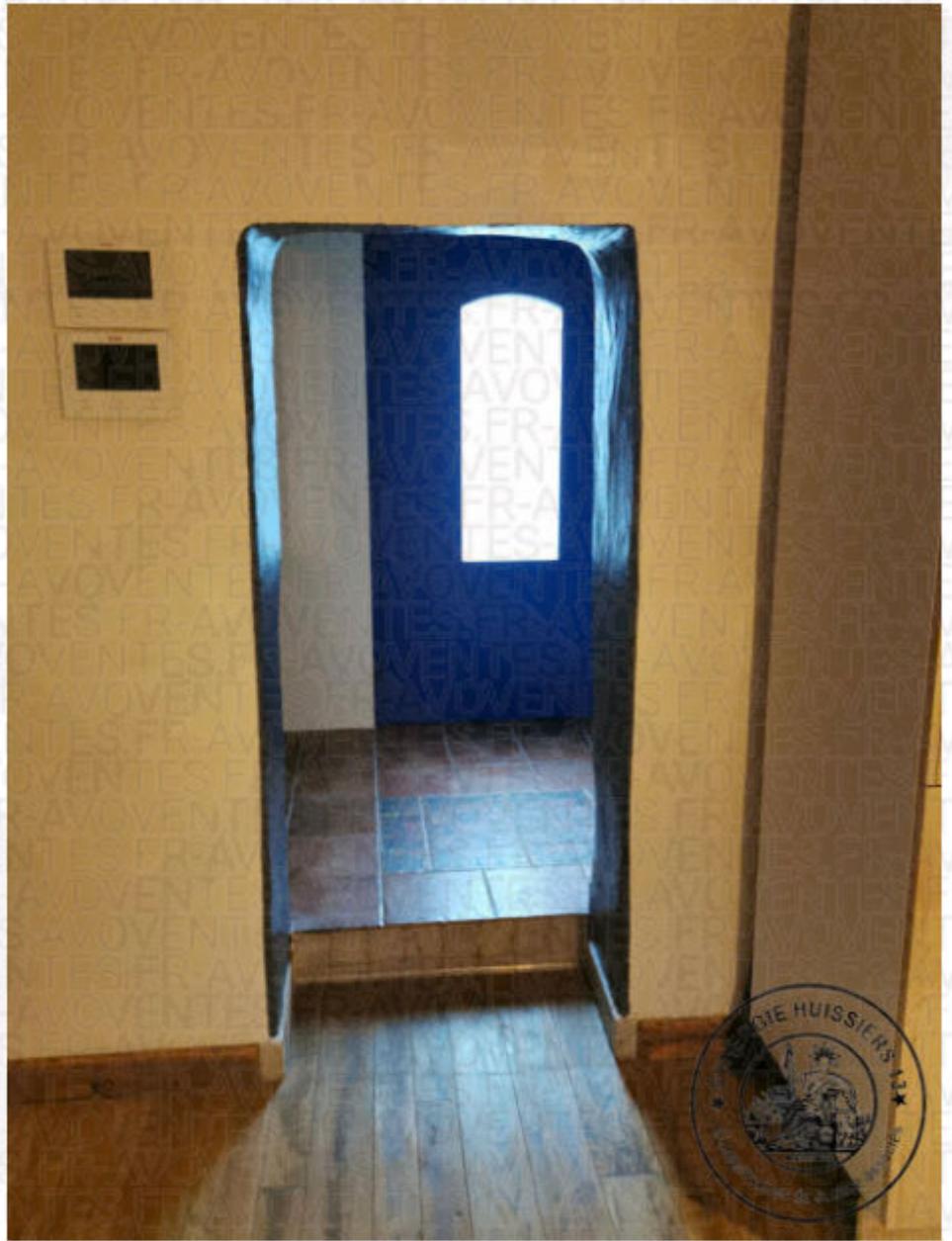
Production d'énergie renouvelable par le positionnement d'une pompe à chaleur.
Chauffage central.

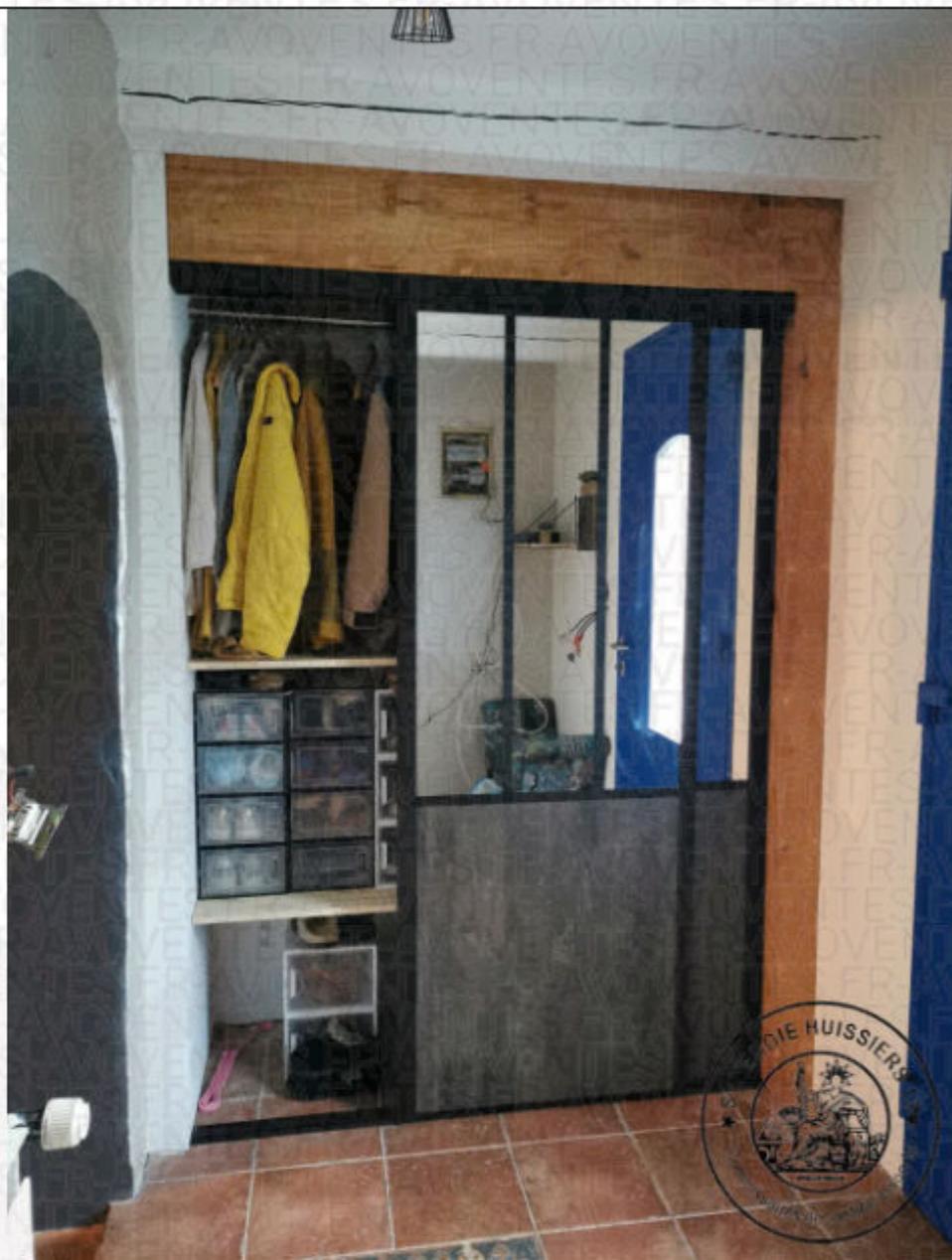
La production d'eau chaude sanitaire est assurée par un ballon électrique à accumulation vertical d'une contenance de 300 L.

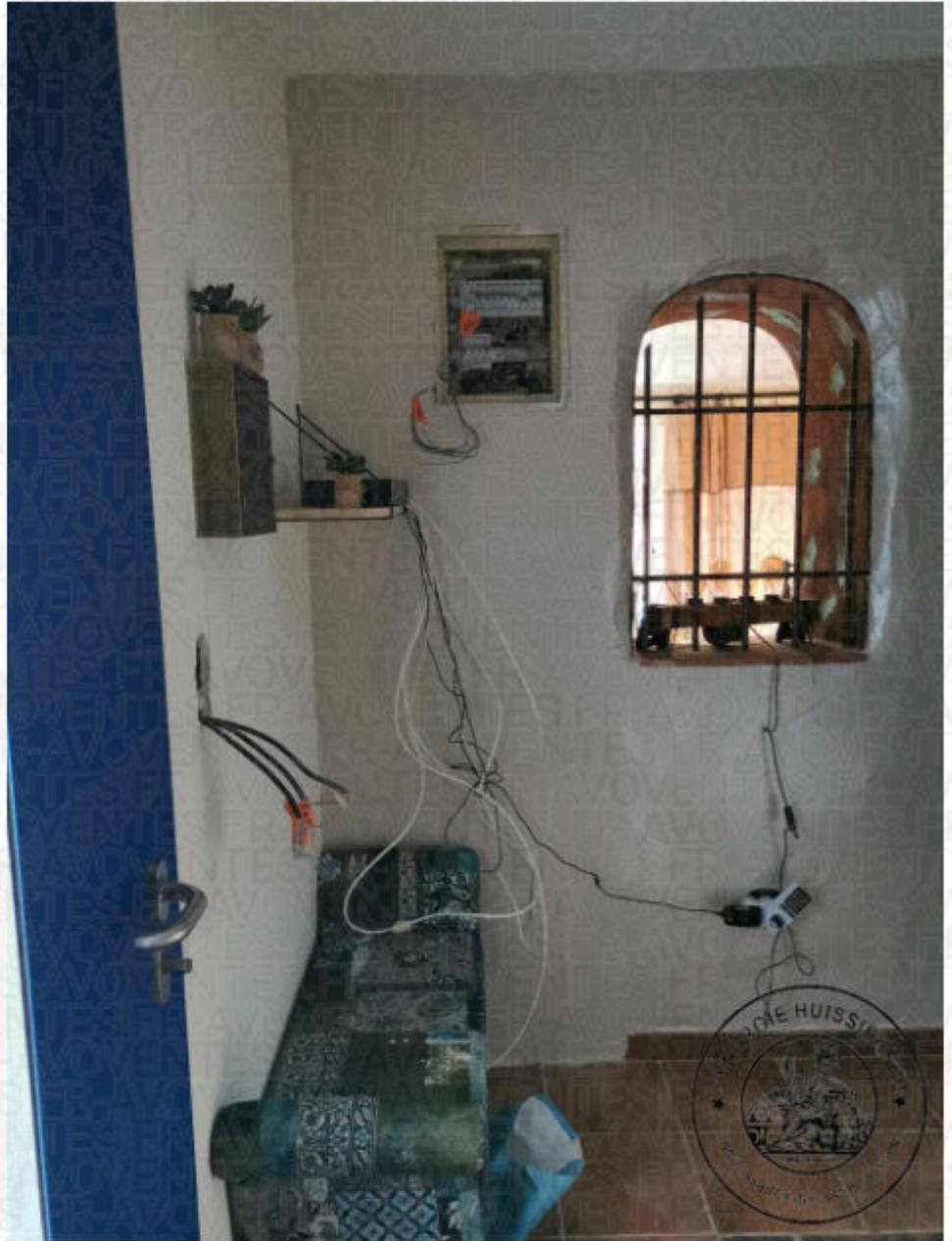
Climatisation électrique – pompe à chaleur type split.

Le bien est composé des pièces suivantes :

❖ Hall d'entrée



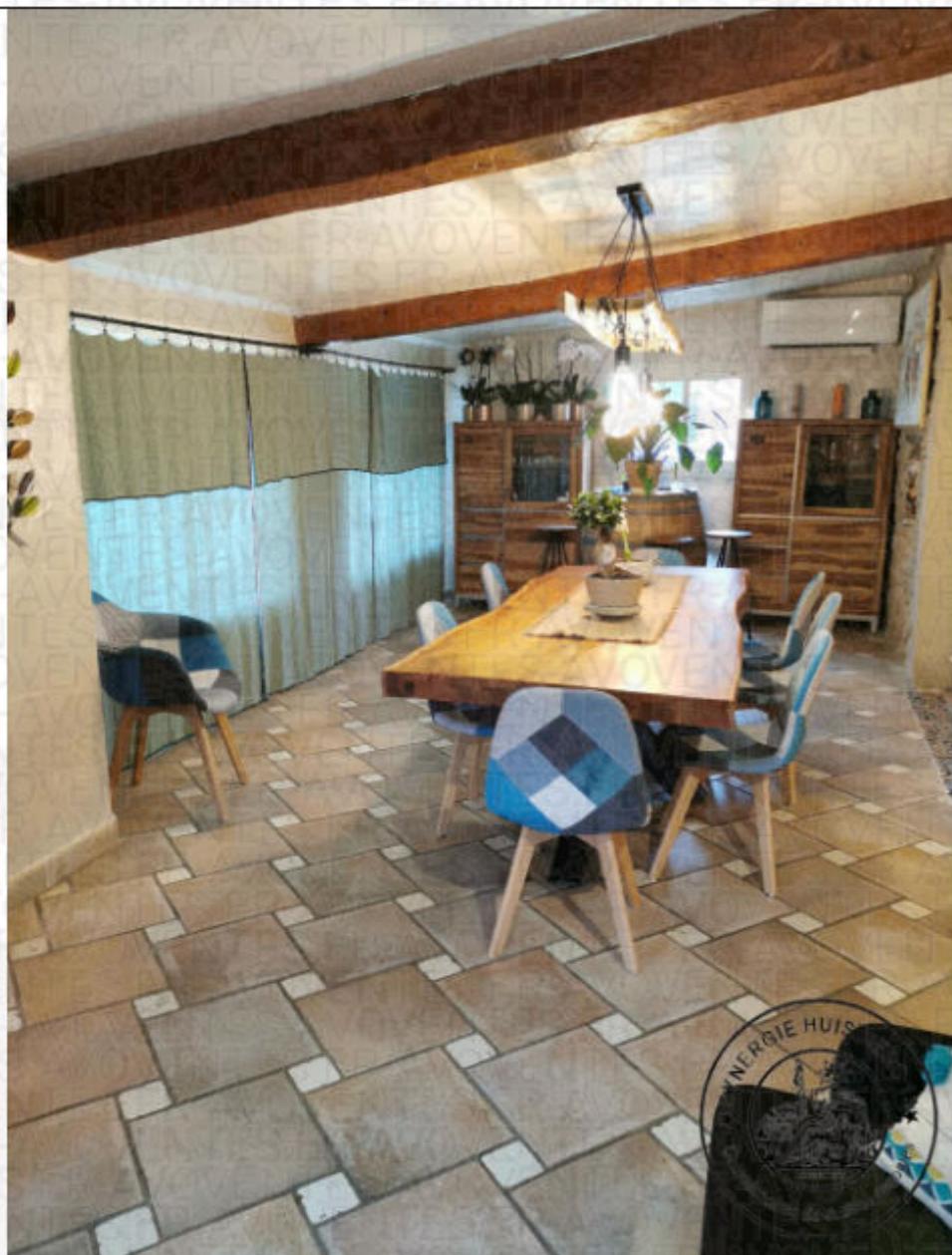




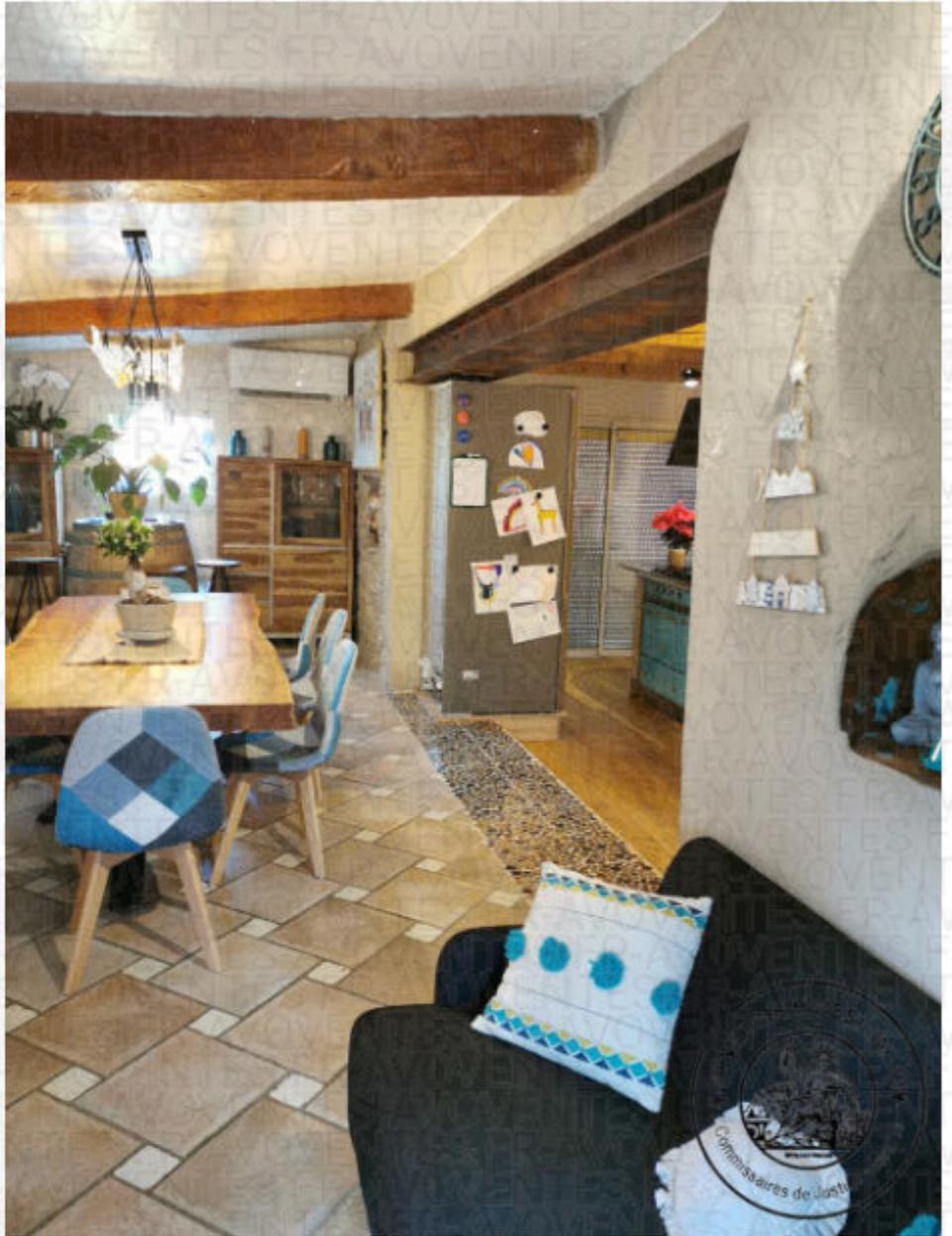


❖ Salle à manger





Pièce ouverte sur la cuisine



❖ Cuisine





❖ Dégagement

Pièce se situant dans le prolongement de la cuisine et dans laquelle sont positionnés les escaliers permettant d'accéder à la chambre n°3, située à l'étage.

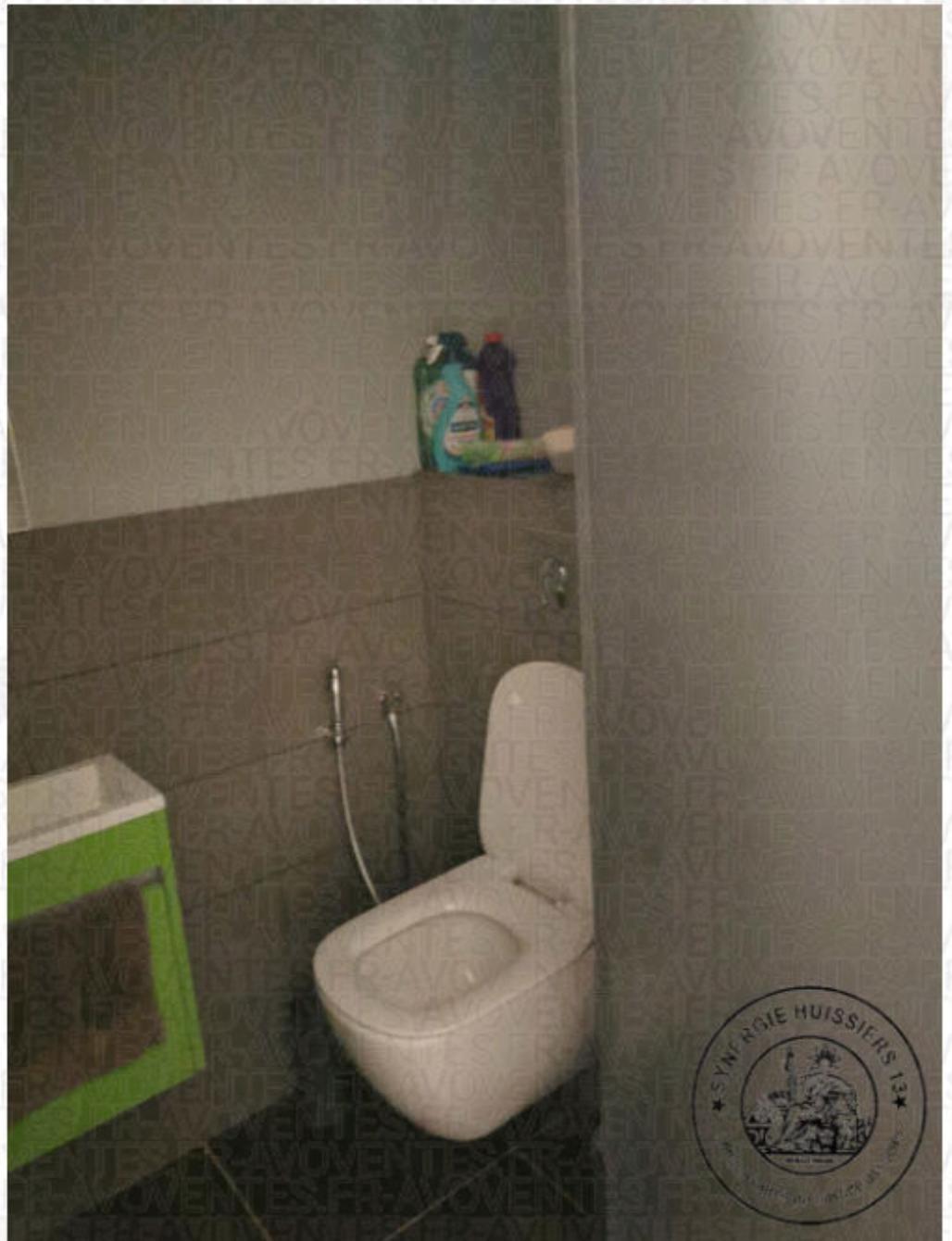


Escaliers menant à l'étage et à la chambre n°3

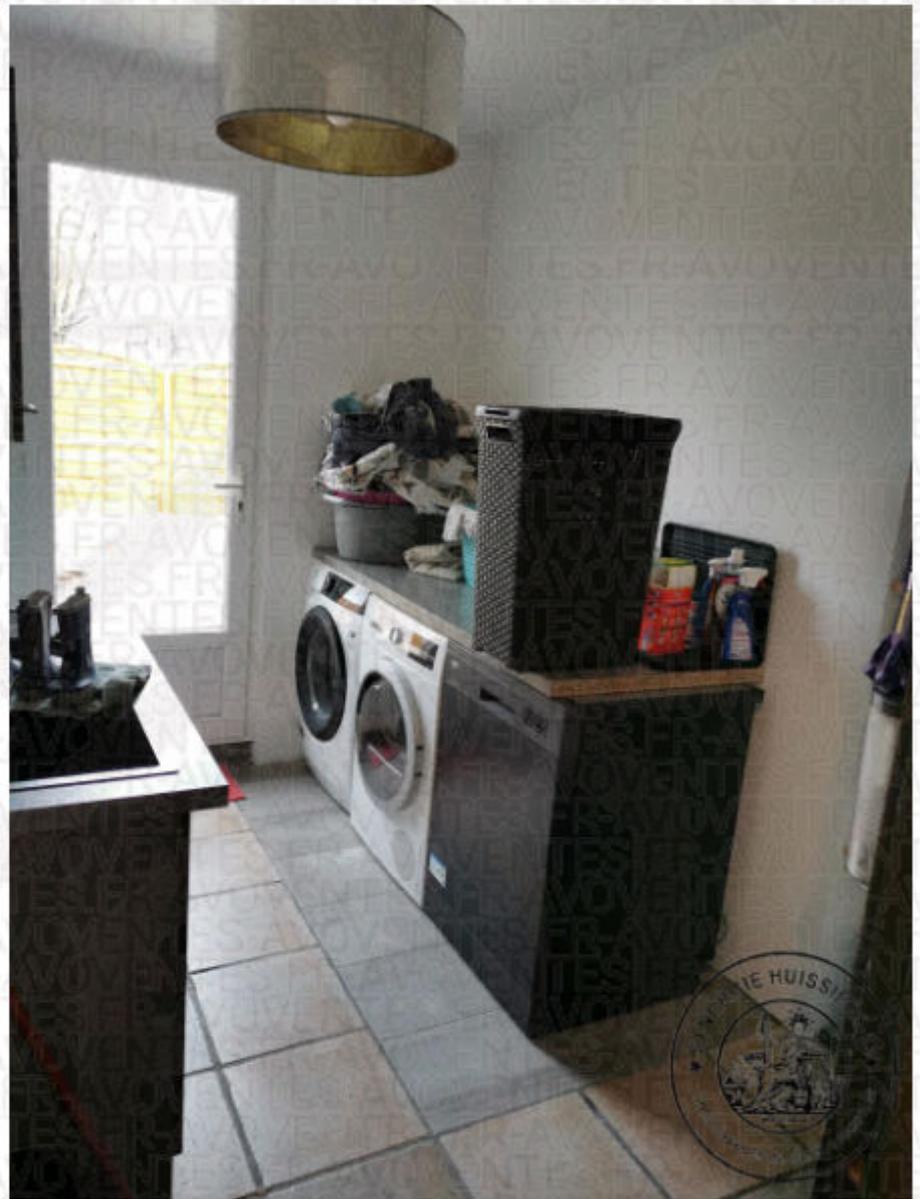


Depuis ce dégagement, nous accédons à droite à un couloir desservant plusieurs pièces.

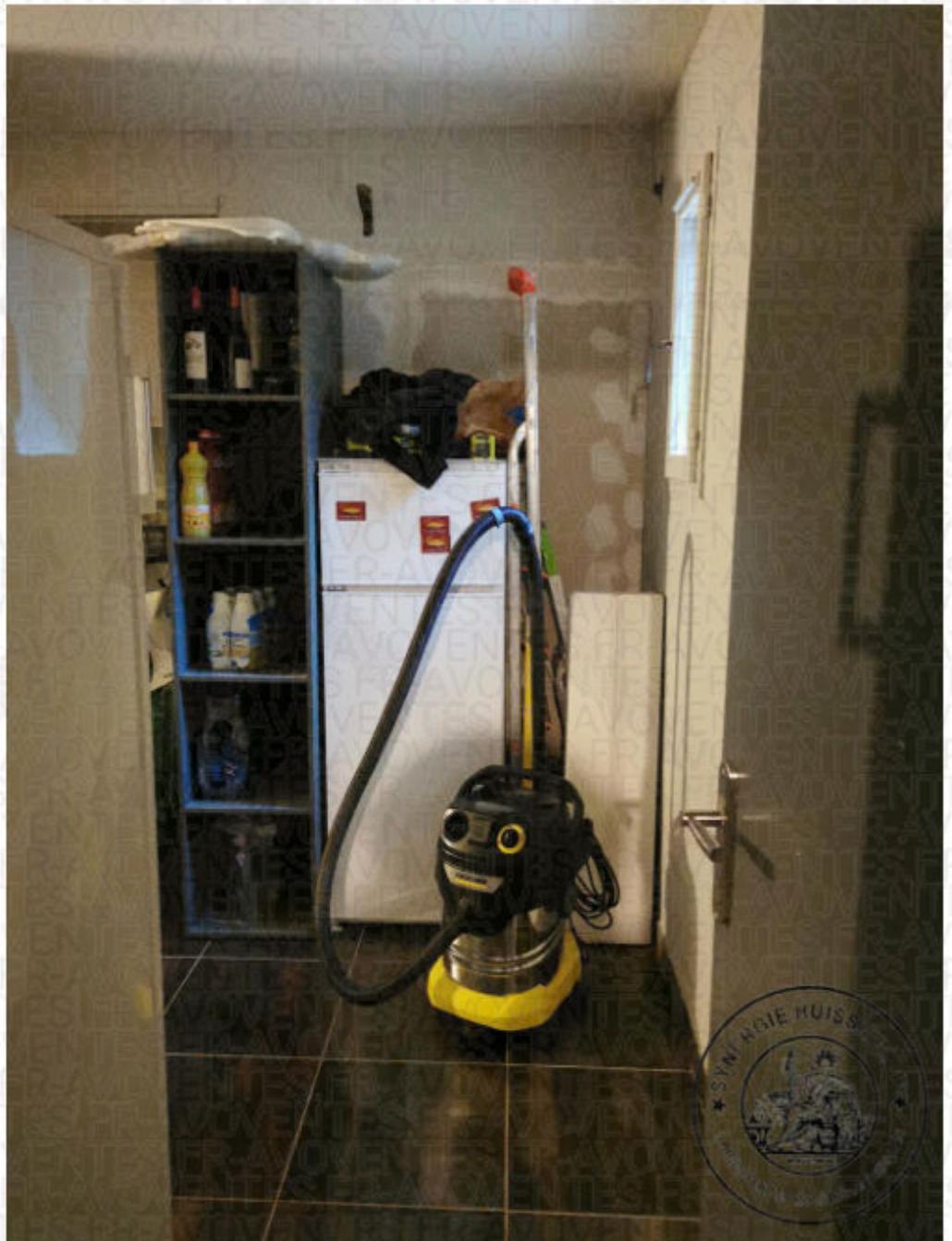
❖ Toilettes



❖ Buanderie



❖ Cellier



Nous repositionnant dans le dégagement nous accédons aux autres pièces se situant de l'autre côté.

❖ Séjour



❖ Couloir



❖ Chambre 1 et salle de bains attenante

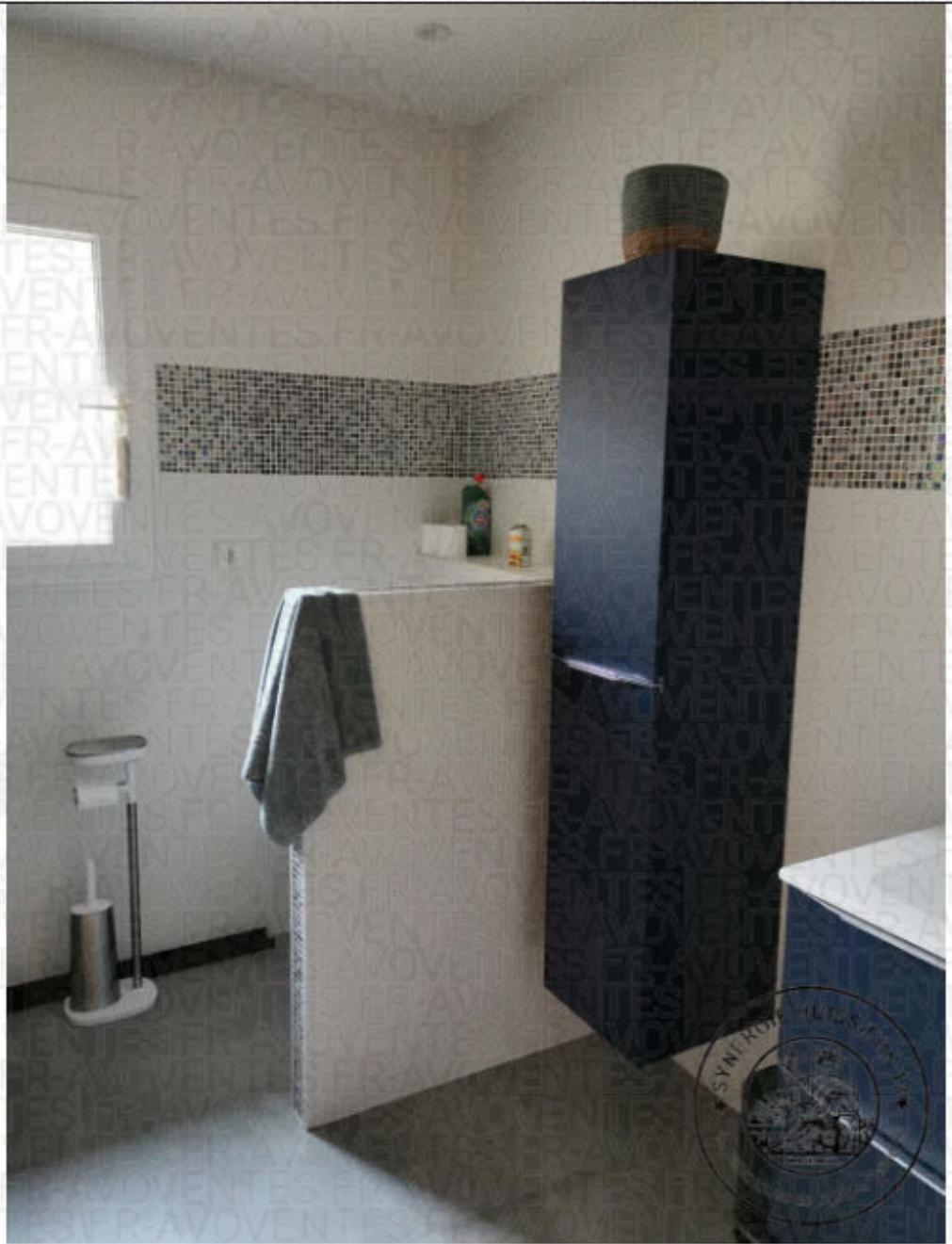


❖ Dressing



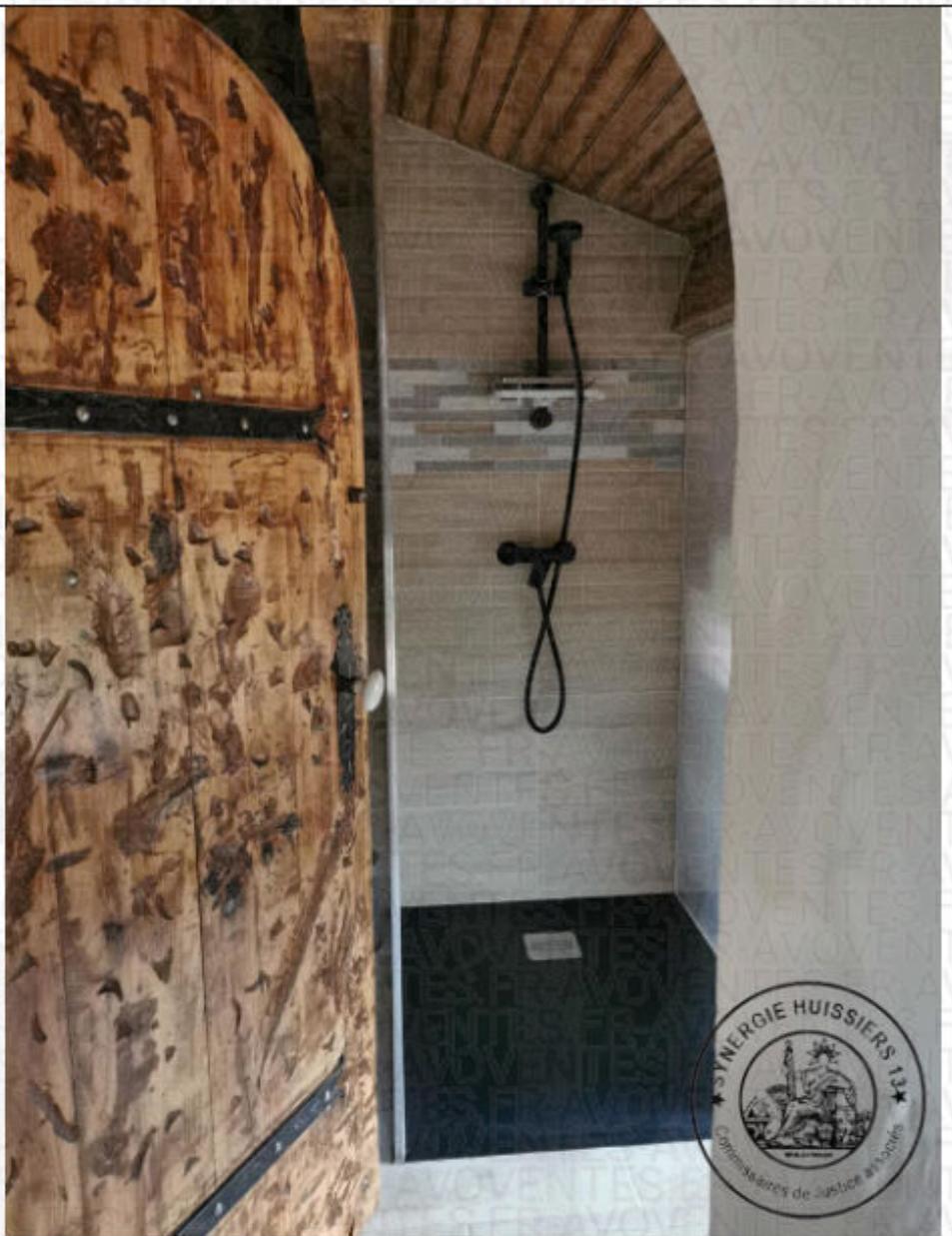
❖ Chambre 2 et salle d'eau attenante





❖ Etage – Chambre 3 et salle d'eau attenante





II. CONDITIONS D'OCCUPATION, IDENTITE DES OCCUPANTS ET MENTIONS DES DROITS DONT ILS SE PREVALENT

Lors de la signification du commandement de payer valant saisie, [EAVOVENTES.FR](#) nous a indiqué que ce logement n'était actuellement pas loué puisqu'il était en travaux.

Force est de constater ce jour, et malgré l'absence de [EAVOVENTES.FR](#) pour corroborer nos dires, que l'immeuble apparaît habité et occupé.

Réserves quant au nombre exact de personnes l'occupant ainsi qu'à la signature ou non d'un contrat de location, vide, meublé ou saisonnier.

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès verbal descriptif des lieux avec X photographies, auquel sont joints le rapport sur les diagnostics précités, l'état de superficie, et l'état de risque naturels et technologiques en application des articles L 125-5 et R 125-26 du Code de l'environnement, transmis par la mairie de Marseille.

Maître Anaïs SABATIER





S Y N E R G I E
H U I S S I E R S 1 3

PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

Siège social :
21, rue Bonnefoy
13006 MARSEILLE

75, rue Marcellin Berthelot
ZA Les Milles – ANTELIOS Bât. F
13290 AIX-EN-PROVENCE

22, Avenue du Peymian
13600 LA CIOTAT

2, rue de l'Ancien Collège
13150 TARASCON



Nos Offices réalisent des constats assistés par drone

Société civile professionnelle Multi-Offices de Commissaires de Justice

RCS : Marseille 528 098 882

Siret : 52809888200012 - Numéro TVA intracommunautaire : FR 23 528 098 882 00012 - Code NAF : 6910Z

Tél. 04 91 54 25 19 – Ligne constats 7j / 7 : 06 20 03 80 86 – Mail : contact@sh13.fr



75, Rue M.Berthelot - Antélios F
13290 AIX-EN-PCE

Commissaires de Justice associés

Alain COUDERT Michel DUCOS
Xavier TITTON Didier AUBERT
Frédéric ARLAUD Yannick SIMEONE
Romuald ASSOUS Laura NGUYEN
Anaïs SABATIER Eva GOUIRAND
François RAOUX

Huissier de Justice salarié

Patrick BIANCHI

Référence à rappeler : 2753417

Responsable : AN

Téléphone: 04 13 59 83 12

Mail : services.actes@synergiehuissiers13.fr

Site internet :

<https://www.synergie-huissiers-13.fr>

**Société civile professionnelle
Multi-Offices de Commissaires de Justice**

(Siège social) 21 rue Bonnefoy 13006
MARSEILLE

22 avenue du Peymian 13600
LA CIOTAT

ZA Les Milles – Antélios Bât. F
75, rue Marcellin Berthelot 13290
AIX-EN-PROVENCE

2 rue de l'Ancien Collège 13150
TARASCON

Ouverture au public du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30

**ACTE
DE COMMISSAIRE
DE JUSTICE**

EXPEDITION

Paiement CB sécurisé en ligne :
<https://www.jepaieparcarte.com/0202>

Caisse des Dépôts et Consignations
IBAN:FR48 4003 1000 0100 0043 6395 S
76
BIC: CDCGFRPPXXX

**PROCES-VERBAL AMPLIATIF
SUR PROCES-VERBAL DESCRIPTIF A FIN
DE SAISIE IMMOBILIERE**

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS et le VINGT JANVIER

A LA DEMANDE DE :

B-SQUARED INVESTMENTS S.à.r.l., société à responsabilité limitée au capital de 102.000 €, dûment établie et existant conformément aux lois de droit du Luxembourg, dont le siège est à 9 rue Joseph Junck 1839 Luxembourg enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro d'enregistrement B261266 agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés ès-qualités audit siège venant aux droits de la SAS VERALTIS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée NACC) suivant cession de créances en date du 30 avril 2022, NACC SAS venant elle-même aux droits de la banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, coopérative à forme anonyme et capital variable, dont le siège social est situé à Lyon (3^{ème}) 4 boulevard Eugène Deruell, identifiée au SIREN sous le numéro 605 520 071 et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de Lyon, venant aux droits de la banque Populaire Loire et Lyonnais et la banque Populaire du Massif central suite à la cession de créance intervenue le 24 avril 2017. Par acte de cession de créances en date du 30 avril 2022, la société VERALTIS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée NACC) a cédé l'ensemble de ses créances à B-SQUARED Investments SARL, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 9 rue Joseph Junck, L-1839 LUXEMBOURG, ci-après dénommée (« BBSV ») dont celle détenue à l'encontre de [REDACTED]. Par acte du même jour, la société BBSV a mandaté la société VERALTIS ASSET MANAGEMENT (anciennement dénommée NACC) pour le recouvrement des créances cédées. Depuis le 29 septembre 2022, la société NACC a changé de dénomination sociale et s'appelle désormais : VERALTIS ASSET MANAGEMENT.

Nous, Maître Anaïs SABATIER, Commissaire de Justice associé au sein de la S.C.P. SYNERGIE HUISSIERS 13, société civile professionnelle Multi-Offices de Commissaires de Justice, ayant son siège social 21 rue Bonnefoy à MARSEILLE (13006), un office à la résidence d'AIX-EN-PROVENCE (13290), ZA Les Milles, Antélios Bât. F, 75, rue Marcellin Berthelot, un office à la résidence de TARASCON (13150), 2 rue de l'Ancien Collège, et un bureau secondaire à LA CIOTAT (13600), 22 avenue du Peymian, soussigné,

Agissant en vertu du titre exécutoire:

- un jugement contradictoire et en premier ressort rendu par la 1^{ère} Chambre B du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE d'AIX EN PROVENCE en date du TRENTE JANVIER DEUX MILLE DOUZE (30 JANVIER 2012).
- un jugement rectificatif rendu par défaut et en premier ressort rendu par le TRIBUNAL JUDICIAIRE de AIX EN PROVENCE en date du VINGT-HUIT MARS DEUX MILLE VINGT-DEUX (28 MARS 2022)
- Un arrêt en rectification d'erreur matérielle contradictoire rendu par la COUR D'APPEL de AIX EN PROVENCE en date du VINGT-QUATRE FÉVRIER DEUX MILLE VINGT-DEUX (24 FÉVRIER 2022), notifié à avocat par R.P.V.A. en date du VINGT-CINQ MAI DEUX MILLE VINGT-DEUX (25 MAI 2022) ,

Conformément aux dispositions des articles L.322-1, R.322-1 et suivants du code des procédures civiles d'exécution, et en suite d'un commandement de payer à fin de saisie immobilière précédemment signifié.

Suivant procès-verbal descriptif dressé en date du 15 Décembre 2022 relativement au bien immobilier désigné comme suit :

A TRETZ (13530), 485 Route de Puylobier, figurant au cadastre de ladite commune Section CH n°393, lieudit « LA BURLIERE ET PIERRE LONG » pour 00ha 64a 96ca, et Section CH n°60 lieudit « 485 Route de Puylobier » pour 00ha 53a 13ca, soit une superficie totale de 01ha 18 ca 09ca

Appartenant à

© AVOVENTES.FR

Nous complétons ledit procès-verbal et y ajoutant,

Nous précisons que le logement est composé des pièces ou espaces suivants :

- Entrée
- Placard
- Placard 2
- Cuisine
- Salle à manger
- Dégagement
- Toilettes
- Buanderie
- Cellier
- Placard 3
- Séjour
- Dégagement 2
- Chambre 1
- Salle de bains
- Dressing
- Chambre 2
- Salle d'eau
- Chambre 3
- Salle d'eau/WC

Les pièces sont décrites ci-dessous :

❖ Hall d'entrée

Je constate que le sol est carrelé. En bon état.
Les murs sont enduits en bon état.
Le plafond est peint en blanc, en bon état. Poutres bois apparentes.
Des travaux d'électricité sont en cours de réalisation.
Un radiateur.

❖ Salle à manger

Le sol est carrelé. Les carreaux sont en bon état.
Le plafond est peint en blanc, en bon état. Poutres bois apparentes.
Menuiseries de type fenêtre et baie vitrée, aluminium, et volet roulant, en bon état.
Cette pièce est ouverte sur la cuisine.

❖ Cuisine

Le sol est à l'état d'un parquet, en bon état.
Les murs sont enduits en bon état.
Le plafond est peint en blanc, en bon état.
La cuisine est entièrement meublée.
Baie vitrée aluminium et volet roulant.

❖ Dégagement

Cette pièce se situe dans le prolongement de la cuisine.
Le sol est à l'état d'un parquet, en bon état.
Les murs sont enduits, en bon état.
Le plafond est enduit, en bon état également. Poutres apparentes au plafond.
Un radiateur.

Contre le mur côté cuisine, je constate un escalier empierré menant à une mezzanine.

❖ Toilettes

Le sol est carrelé, en bon état.
Les murs sont en partie faïencés et peints pour le surplus. L'ensemble est en bon état.

Le plafond est peint en bon état.
Une cuvette WC suspendue. Lave mains.

❖ **Buanderie**

Le sol est carrelé, en bon état.
Les murs sont peints, en bon état.
Le plafond également.
Une porte fenêtre en PVC.

❖ **Cellier**

Le sol est carrelé.
Les cloisons de type plaque de placo-plâtre sont en partie peintes et en partie laissées à l'état brut.

❖ **Séjour**

Le sol est à l'état d'une chape béton, enduit beige, en bon état.
Les murs sont enduits, en bon état.
Le plafond est peint en blanc, en bon état. Spots lumineux en état de fonctionnement.
Une baie vitrée aluminium et volet roulant, en bon état.
Une fenêtre aluminium, en bon état également.
Deux radiateurs.
Une cheminée

❖ **Couloir**

L'accès au couloir s'effectue par une porte en bois ancienne, encadrement bois.
Le sol est carrelé.
Les murs sont enduits.
Le plafond également.

❖ **Chambre 1 et salle de bains**

Je constate que le sol est carrelé.
Les murs sont enduits.
Le plafond est peint en blanc. Spots lumineux.
Une porte fenêtre PVC et volet roulant.
Une climatisation réversible.

De cette pièce, et par une porte à galandage, j'accède à la salle de bains.

Le sol est carrelé.
Les murs faïencés.
Une baignoire.
Une vasque lavabo de forme rectangulaire et son double robinet, sur meuble composé de deux tiroirs.
Une cuvette de WC suspendue.

❖ **Dressing**

Il s'agit d'une pièce dont le sol est carrelé.
Les murs et le plafond peints en blanc.

❖ **Chambre 2 et salle de douche**

Le sol est carrelé.
Les murs sont enduits.
Le plafond peint en blanc. Spots lumineux en état de fonctionnement.
Une fenêtre en PVC.
Une climatisation réversible.

De cette pièce, j'accède à une salle de douche comprenant un lavabo, une vasque sur meuble composé d'un double tiroir.

Une cuvette de WC suspendue.
Une douche et cloison pare douche.

❖ **Chambre 3**

L'accès à cette chambre s'effectue depuis la pièce désignée « Dégagement ».
Le sol est à l'état d'un parquet qui apparaît en bon état.
Les murs sont enduits, en bon état.
Le plafond est à l'état d'une double pente, enduit clair et poutres apparentes. Velux.
Fenestrons en façade.
De cette pièce j'accède à une salle de douche. Cabine de douche faïencée.
Cuvette de WC suspendue.

Plus rien n'étant à constater et les présentes constatations étant simplement descriptives et non limitatives, nous avons dressé le présent procès verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

Maitre Anaïs SABATIER



En présence de cette dernière et de , expert au sein de la société GENERAL SERVICES (DIAGNOSTICS IMMOBILIERS), requis par nous, nous avons dressé le descriptif ci-après :

I. DESCRIPTION DES LIEUX, COMPOSITION ET SUPERFICIE :

Le bien dont il s'agit est situé au Nord de la commune de TRETZ 13530 dans le département des Bouches du Rhône.

La commune de TRETZ est située au Sud de la Montagne Sainte Victoire, au pied du Mont Olympe, dans la vallée de l'Arc.

Elle se trouve à 25 minutes de AIX EN PROVENCE et 45 minutes de MARSEILLE.

Une première maison à usage d'habitation est implantée sur la parcelle CH N°60.

Que ce bien immobilier a fait l'objet d'un premier procès-verbal descriptif dressé suivant acte de mon ministère en date du 15.12.2022.

Que nous avons pu constater que l'immeuble se poursuivant sur la parcelle CH N°393 est indépendant de celui se trouvant sur la parcelle mitoyenne, CH N°60.

Que trois logements indépendants les uns des autres et indépendants de l'immeuble se trouvant sur la parcelle CH N°60 ont été créés et aménagés.

C'est ainsi que je relève sur la parcelle CH N°393 :

- Un logement de type T2
- Un premier studio
- Un second studio

• EXTERIEUR

L'accès à la parcelle s'effectue depuis la route de Puylobier par un portail métallique double battant pourvu d'un système d'ouverture et fermeture automatique.

L'accès est indépendant de l'accès permettant de se rendre sur la parcelle CH N°60.

Depuis le portail, nous cheminons en direction des logements se trouvant en extrémité gauche de la parcelle, en empruntant une allée en terre bordée à main gauche d'une haie de palissades en PVC de teinte gris anthracite et complantée d'arbres à main droite.

A l'extrémité de cette allée, nous accédons à un espace gravillonné de stationnement.

En tournant à main gauche, nous constatons le positionnement de plusieurs palissades en bois, délimitant chacun des trois logements s'y trouvant.

Un cheminement gravillonné permet également de desservir chacun de ces logements.

De l'autre côté de ce cheminement, je constate qu'une haie de végétation est plantée, derrière laquelle la parcelle est engazonnée avec positionnement d'une piscine hors sol sur dalle béton.













- **INTERIEUR**

L'immeuble est d'une superficie Loi Carrez de 90 m².
Surface au sol au total : 160 m²

La superficie du bien est détaillée dans le rapport de métrage annexé au présent.

- ❖ **Logement T2**

Une **terrasse** composée d'une dalle béton est positionnée au-devant de l'entrée et permet d'accéder au logement.
J'accède à celui-ci par une baie vitrée aluminium teinte blanche.

A l'intérieur dans la **pièce principale**, je constate que le sol est carrelé, teinte grise.
Les murs sont peints en blanc.
Le plafond également.
Les points lumineux sont des spots encastrés au plafond.
Une climatisation réversible de marque MITSUBISHI.

Dans le prolongement de cette pièce, j'accède à une **cuisine aménagée** (placards, four encastré, plaques de cuisson et hotte aspirante).
Meubles laqué gris clair.
Un évier.
Sol, murs et plafond à l'identique.

Dans la **chambre**, je constate que le sol, les murs et le plafond sont à l'identique.
Une climatisation réversible de marque MITSUBISHI.
Un placard double porte coulissante.
Une fenêtre menuiserie aluminium.

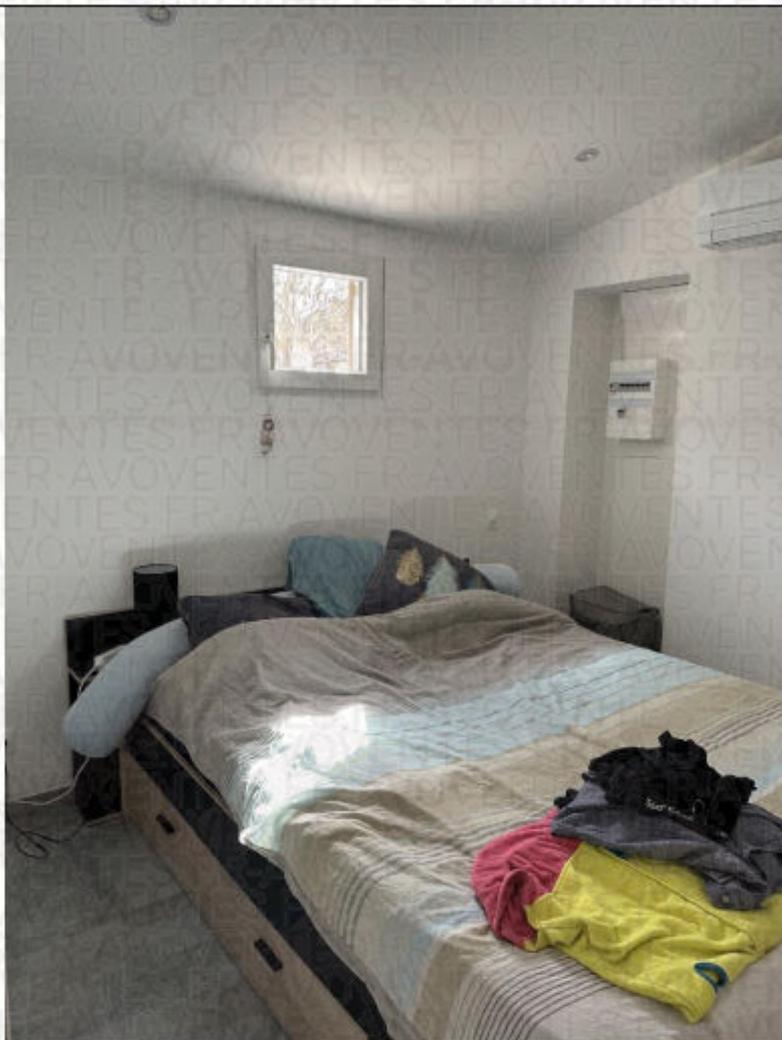
Dans la **salle d'eau**, le sol est carrelé à l'identique.
La porte de communication est une porte en bois.
Les murs sont faïencés.
Plafond peint en blanc.
VMC
Un receveur de douche et paroi vitrée. Une colonne de douche et pommeau de douche.

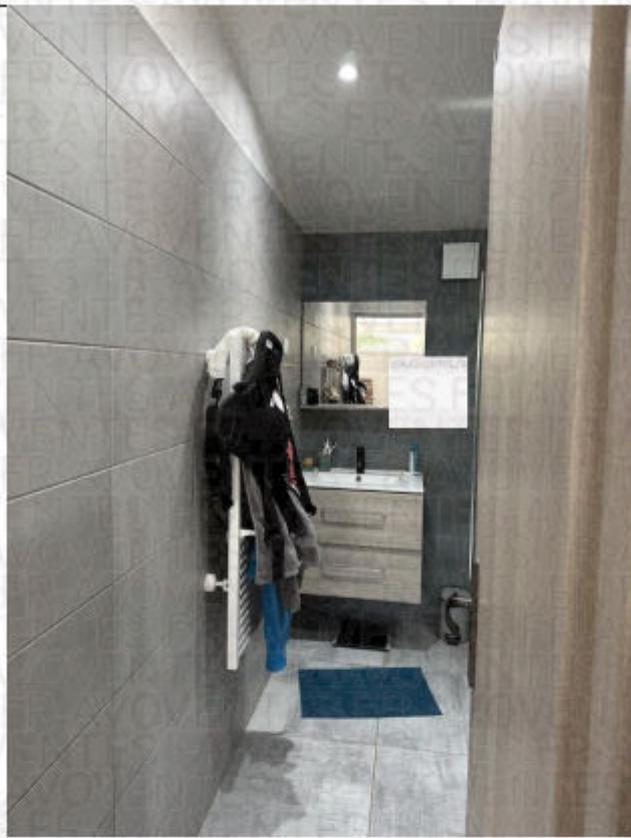
Je note également la présence d'une cuvette de WC suspendue. Chasse d'eau murale.













❖ Studio 1

Je constate au-devant de celui-ci, une terrasse béton.

L'accès au logement s'effectue par une baie vitrée menuiserie aluminium.

Dans la **pièce principale**, je constate que le sol est carrelé, carreaux teinte gris clair.

Les murs sont peints en blanc.

Le plafond est peint en blanc. Les points lumineux sont constitués de spots lumineux encastrés au plafond.

Un fenestron.

Une climatisation réversible de marque MITSUBISHI.

Je relève un **espace cuisine**, entièrement aménagé. Meubles en bois, teinte claire.

Plaques de cuisson et hotte aspirante.

Un évier double bac et mitigeur eau chaude/eau froide.

Dans la **salle d'eau**, le sol est carrelé, à l'identique.

Les murs faïencés.

Plafond peint en blanc.

Une vasque lavabo, revêtement bois laminé teinte bois. Deux tiroirs.

Une douche composée d'un receveur teinte gris anthracite, d'une paroi vitrée, d'une colonne de douche et son pommeau.

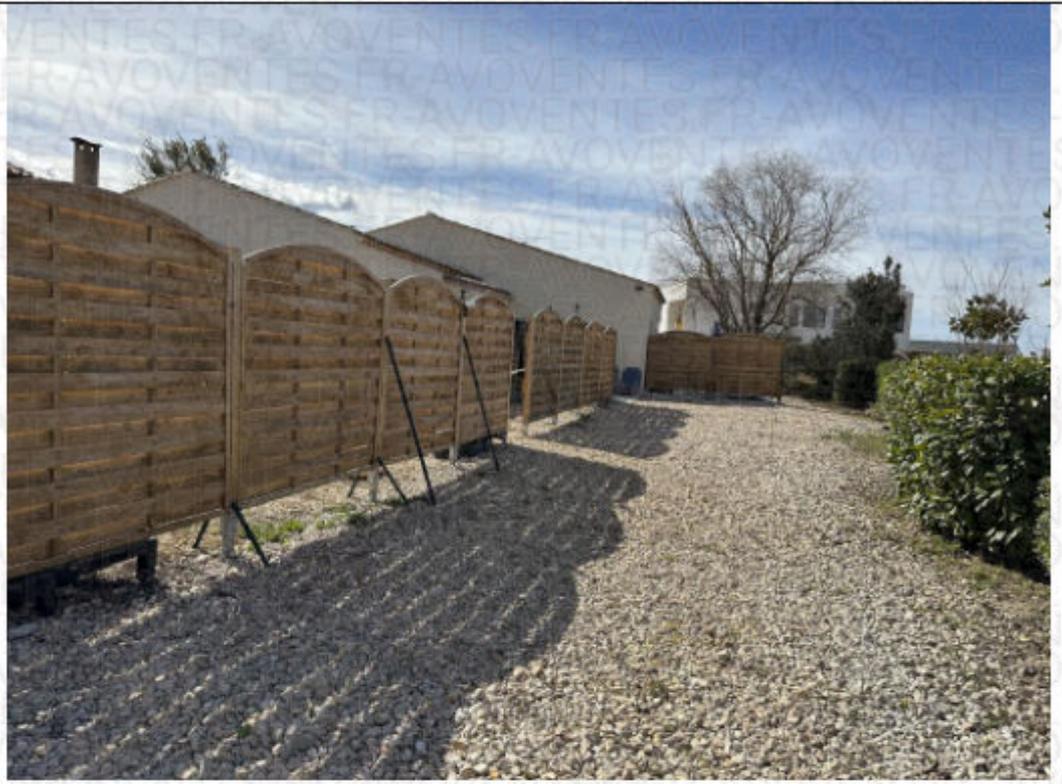
Une cuvette WC suspendue et abattant complet. Chasse d'eau murale.

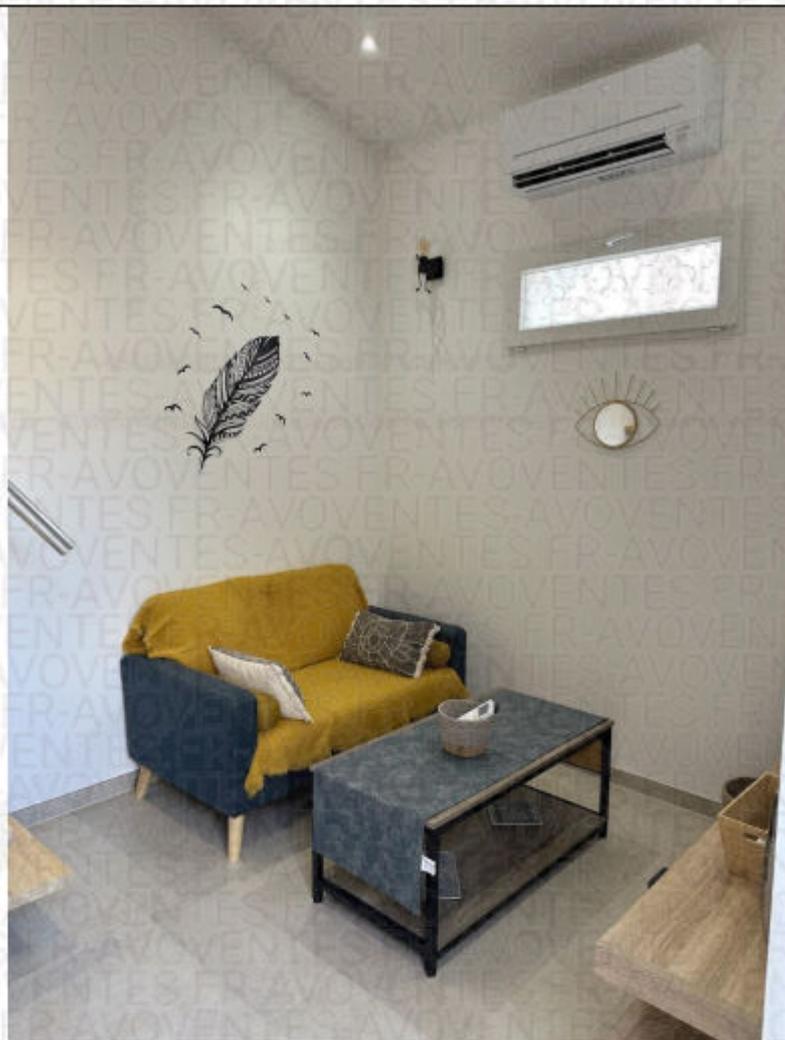
Un dispositif sèche serviette.

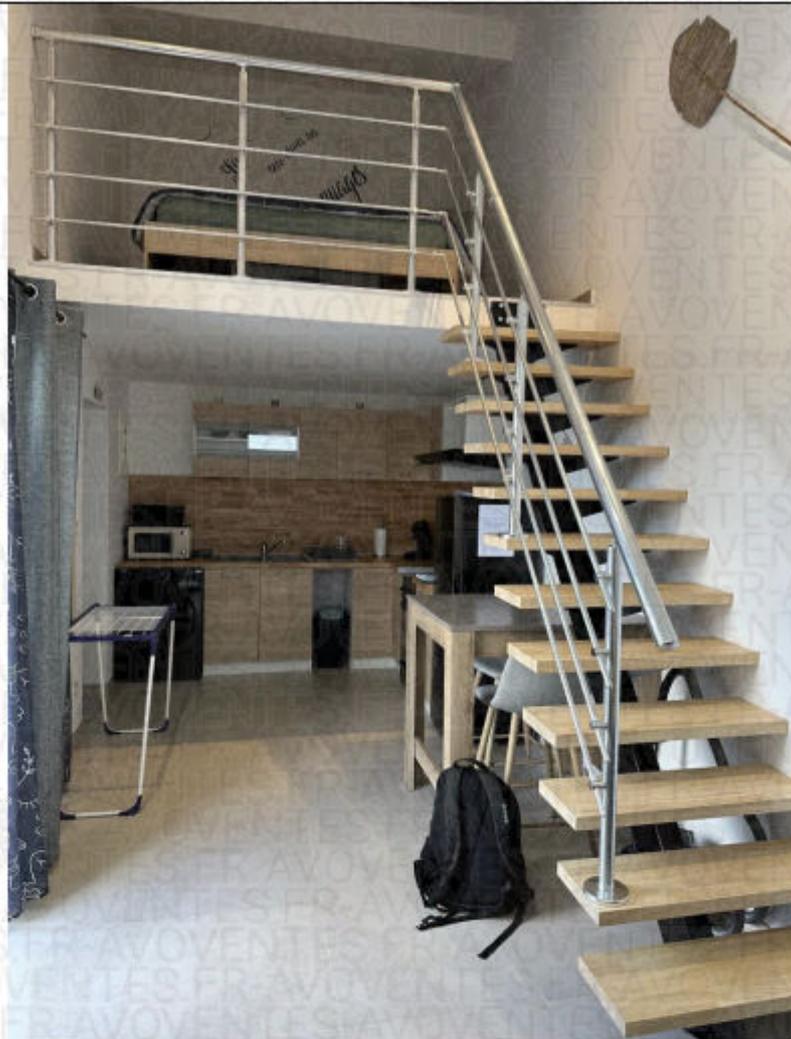
Une VMC.

La porte de communication est une porte en bois.

Depuis la pièce à vivre, un escalier en bois et main courante inox permet d'accéder à une **mezzanine**.













❖ Studio 2

Je constate au-devant de celui-ci, une terrasse béton.

L'accès au logement s'effectue par une baie vitrée menuiserie aluminium.

Dans la **pièce principale**, je constate que le sol est carrelé, carreaux teinte gris clair.

Les murs sont peints en blanc.

Le plafond est peint en blanc. Les points lumineux sont constitués de spots lumineux encastrés au plafond.

Un fenestron.

Une climatisation réversible de marque MITSUBISHI.

Je relève un **espace cuisine**, entièrement aménagé. Meubles en bois, teinte claire.

Plaques de cuisson et hotte aspirante.

Un évier double bac et mitigeur eau chaude/eau froide.

Un petit fenestron.

Dans la **salle d'eau**, le sol est carrelé, à l'identique.

Les murs faïencés.

Plafond peint en blanc.

Un petit fenestron.

Une vasque lavabo, revêtement bois laminé teinte bois. Deux tiroirs.

Une cabine de douche composée d'un receveur teinte gris anthracite, d'une porte coulissante vitrée, d'une colonne de douche et son pommeau.

Une cuvette WC suspendue et abattant complet. Chasse d'eau murale.

Un petit chauffage de marque PURE LINE.

Une VMC.

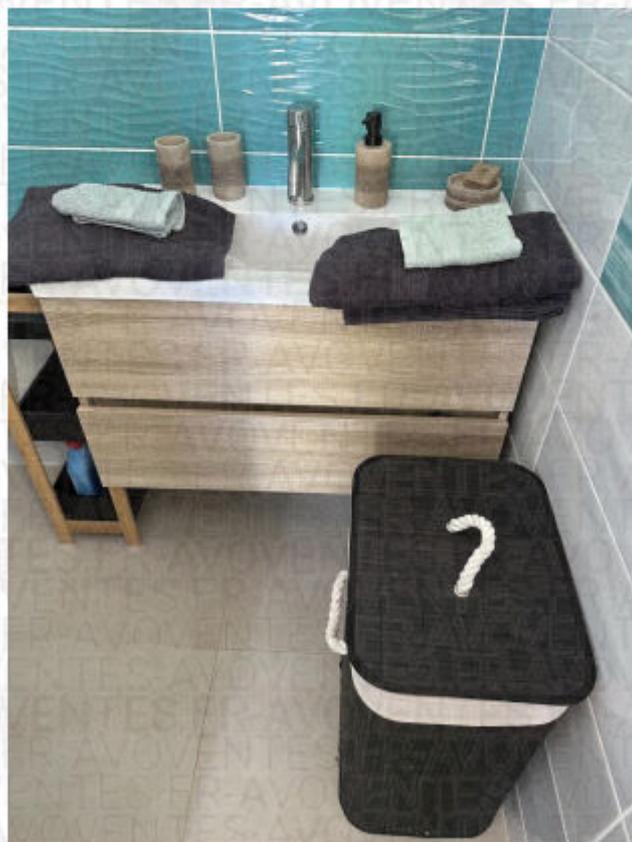
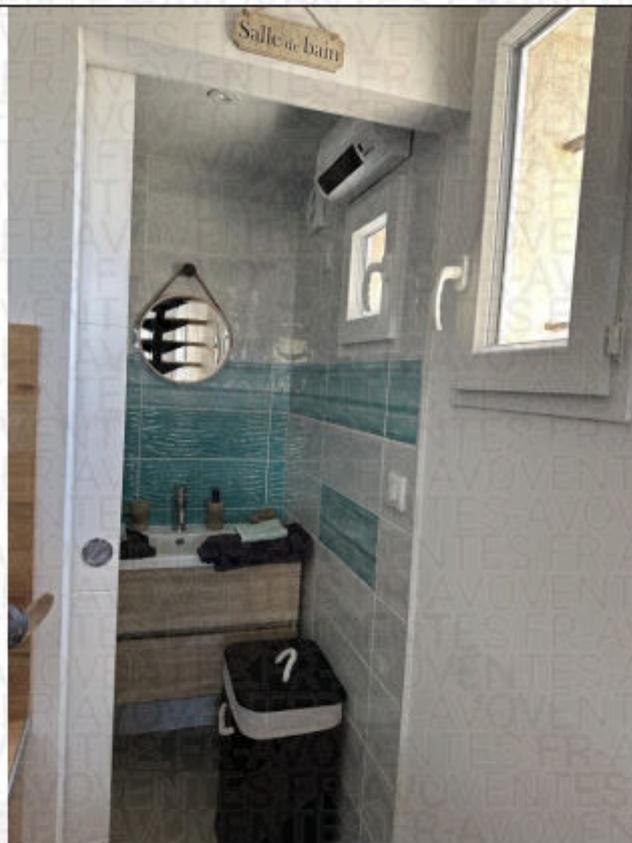
Porte à galandage en bois de teinte blanche.

Depuis la pièce à vivre, un escalier en bois et main courante inox permet d'accéder à une **mezzanine**.











II. CONDITIONS D'OCCUPATION, IDENTITE DES OCCUPANTS ET MENTIONS DES DROITS DONT ILS SE PREVALENT

Je précise que ces trois logements ne sont pas mis en location permanente mais font l'objet de location saisonnière.

Que la maison à usage d'habitation implantée sur la parcelle CH N°60 et dont le descriptif a été effectué en son absence le 15.12.2022 est utilisé par ses soins de façon ponctuelle. Dont acte

Et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal descriptif des lieux avec 45 photographies, auquel est joint le rapport de l'état de superficie.

Maître Anaïs SABATIER

